

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE
N°21.20**

Séance du 08 avril 2021

L'an deux mil vingt et un le huit avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Mme Valérie HOSTALIER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme AUSSENAC Laurie, M. BOULAHYA Rachid, M. CAKIR Suayib, M. ERTUGRUL Ali, M. GANÉE Roger, Mme HOSTALIER Valérie, Mme HUMBLLOT Valérie, Mme IMBERT Stéphanie, M. IMBERT Alain, Mme LABELLE Aurélie, Mme MARTZLOFF Laetitia, M. MATHELIN Jean, Mme NICOLAS Jocelyne, M. POILLOT Jérémy

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. MOSSON Arnaud

Date de la convocation
01 avril 2021

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
01 avril 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _

et publication du

_ / _ / _

2021.22 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorière de Seurre à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2020 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

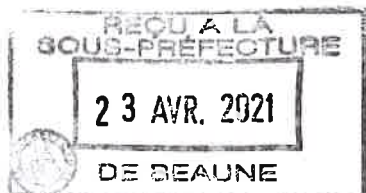
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-USAGE

LE MAIRE HOSTALIER Valérie



Hostalier

